

Agir pour demain

ENERGIE » Vous avez été nombreux le 12 juillet dernier à assister au film «Demain» dans le cadre de l'Open Air. Ce documentaire qui traite des actions possibles pour faire face aux défis de l'avenir n'est pas du tout déprimant (comme souvent), mais au contraire rempli d'enthousiasme. Nous sommes tous ressortis de là pleins de bonne volonté, avec l'envie de changer le monde, changer nos habitudes. Et maintenant, si on mettait cette énergie positive en action?

Les subventions communales sont l'un des moyens que la ville de Gland actionne pour atteindre les objectifs de sa politique énergétique visant à une augmentation de l'efficacité énergétique, une augmentation des énergies renouvelables et une augmentation du report modal en matière de mobilité. Nous avons déjà présenté les subventions dans le GlandCité n° 108, concentrons cette fois notre attention sur les systèmes de récupération des eaux météorologiques. Sacrée dénomination mais vous allez voir le processus est simple – pour ne pas dire que ça coule de source!



Pourquoi gaspiller de l'eau potable qui coûte cher pour des activités qui ne le nécessitent pas? L'eau de pluie, outre le fait qu'elle soit gratuite, ne contient ni calcaire ni chlore. Pour des usages comme l'arrosage et le nettoyage, ou même les chasses d'eau et le lave-linge, il n'y a pas mieux!

Chiffres-clés en Suisse:

Vous pouvez récupérer en moyenne 600 litres d'eau de pluie par m² de toiture (soit 60'000 litres par année sur un toit de 100 m²). Même pendant le mois où il pleut le moins vous pouvez tout de même récupérer 30 à 40 litres par m² de toiture. Pour récupérer une eau de bonne qualité, il est indispensable de la filtrer. Dégagée des salissures de toutes sortes et protégée de la lumière, l'eau demeure claire, fraîche, et sans odeurs. Attention, ces filtrages ne rendent pas pour autant l'eau de pluie potable: vous ne pouvez pas l'utiliser en l'état pour le bain, la douche, etc... Il existe une multitude de types de citernes à installer à l'intérieur dans une cave ou enterrée à l'extérieur. Un professionnel vous conseillera la plus adaptée à vos besoins, à votre budget ainsi qu'à la configuration de votre terrain (place disponible, type de sol,...). La plupart des

entreprises proposent des «kits» ou «packs» comprenant cuve, pompe, tuyaux de raccordement, console de pilotage et filtre. Un tel système permet de réduire sa consommation d'eau et ainsi de préserver l'environnement.

Témoignage

Jean-Pierre Mérot, habitant de Gland, a fait une demande de subventions communales en 2013 pour l'installation de panneaux photovoltaïques à son domicile. Il revient pour nous sur les raisons qui ont motivé son choix.

«Pour qui lève le nez, il semble qu'à Gland on voit plus de panneaux photovoltaïques que dans les villes voisines. Ceci est à mon sens la conséquence de 2 raisons, chacune nécessaire, mais aucune suffisante en soi:

- une sensibilisation aux ressources énergétiques du soleil, thermique mais surtout photovoltaïque. Sans aller jusqu'à rêver d'auto-suffisance, encore moins d'autarcie, nous sommes nombreux à penser que c'est trop bête de ne pas utiliser ce don du ciel.
 - l'existence de subventions fédérales et communales. Voici les principes actuels, illustrés par un exemple de 30m², 5 kWc de puissance, produisant 5'500 kWh/an, d'un coût brut de CHF 22'000.-.
- a) Subvention fédérale: la RU (rétribution unique): actuellement elle est de CHF 3'900.-.
- b) Subvention communale: dans notre exemple, subvention de CHF 3'500.-. Et il ne faut pas oublier que de telles dépenses (le montant net, ici CHF 14'600.-) sont déductibles du revenu imposable. L'économie d'impôt n'est pas négligeable surtout pour les revenus élevés. Retenons CHF 2 900.- dans cet exemple.



Au final: l'investissement total net est de CHF 11 700.- pour cette installation moyenne. Sur 20 ans, chaque kWh photovoltaïque produit coûtera 10.6 cts (hors frais financiers). Est-ce rentable pour le particulier? Tout dépend de la proportion des 5'500 kWh produits qui sera autoconsommée (c'est-à-dire consommée sur place à l'instant où il est produit). En effet le kWh autoconsommé permet d'économiser 23 cts sur la facture d'électricité, mais ce qui est refoulé sur le réseau n'est payé que 8 cts (et ce prix n'est pas garanti à l'avenir). Celui qui n'autoconsomme que 30% de sa production mettra presque 17 ans à rentrer dans ses frais. Celui qui parvient à autoconsommer 60% de sa production ne mettra que 12 ans et demi. En conclusion: Il n'y a pas de miracle mais c'est faisable, ...avec une subvention communale!»

Plus d'informations et surtout le formulaire de demande de subventions sur la page: www.gland.ch / Vivre à Gland / Cité de l'énergie / Subventions développement durable et efficacité énergétique. ■

Du nouveau côté lac

DÉTENTE » La plage de la Falaise se prête à la détente et cela encore plus depuis l'installation début juillet de quatre chaises longues en béton. Mais d'où viennent-elles? Pourquoi, comment? Retour sur un projet en béton.

Le 11 juillet 2016 étaient installées quatre chaises longues sur la partie haute de la plage de la Falaise. Ces chaises longues, de 450 kg pièce tout de même, ont été fabriquées par l'institution d'éducation spécialisée «Le Repuis» à Grandson. La mission de cette institution est d'offrir une formation professionnelle spécialisée à des apprentis ne pouvant acquérir celle-ci selon le processus traditionnel, afin de leur permettre une autonomie maximale pour leur future intégration professionnelle et sociale.



Ce sont donc les caractéristiques esthétiques et pratiques du projet mais aussi son ancrage éthique et solidaire qui a convaincu la Municipalité d'installer ces quatre chaises longues.

Côté longévité, pas d'inquiétude, si ce nouveau mobilier urbain est utilisé avec respect, ces chaises longues devraient nous permettre de nous prélasser pendant encore quinze ans. ■

Ville de Gland



Découvrez toutes les infos sur:
www.gland.ch